

florins d'or. Il est un de ceux dont *la Nancéide* a célébré le nom et les exploits :

Horum autem lateri astabat tutela sinistro ,
Quingentis munitus equis, hoc tempore , domnus
De Reubalpetra, dominusque in gente severus
Subjecta, tutorque sui rigidissimus agri.
Hic generis radios audentibus ardua votis
Attollens : partem ex acie petit ille secunda
Instruere, atque suo levam tunc nomine duci.
Querit et, hanc armis suspectam abstergere noctem,
Qua ferus irrupit motis Burgundio castris
Cesaris ad pontem cui nunc est Monsio nomen.
Hic ergo haud excors germanica rexit equorum
Frena vir Alsaticus dives , penitusque satagit
Auri equare sui cumulis ingentibus ingens
Fame stema.....

Oswald de Thierstein. — Parmi les Allemands qui aidèrent le duc de Lorraine à reconquérir ses Etats, le plus haut placé et, en même temps, celui qui se distingua entre tous les autres, fut le comte Oswald de Thierstein. Ce seigneur, qui possédait des biens considérables, avait rempli les fonctions de lieutenant impérial dans la Haute-Alsace ; l'archiduc Sigismond l'avait ensuite disgracié et remplacé par Guillaume de Ribaupierre.

Oswald montra à son nouveau maître un dévouement sans bornes : au moment où René II, quittant Bâle pour se diriger vers la Lorraine, voulut payer aux Suisses, ses peu désintéressés alliés, la solde qu'il leur avait promise, il lui manqua une somme de douze cents florins. Les Suisses commencèrent alors à murmurer, puis dirent qu'ils ne partiraient pas. Dans cette pressante nécessité, le comte de Thierstein se rendit caution du duc et, pour gage de sa parole, laissa ses deux fils en otage. Bientôt après, à la tête des cavaliers qu'avait fournis la ville de

Strasbourg, il combattait vaillamment à la journée de Nancy. Ses grands services étaient dignes d'une grande récompense ; aussi, par lettres patentes du 3 juillet 1477, René lui donnait-il les seigneuries de Chaligny et de Bayon, des rentes sur les salines, provenant de la confiscation prononcée contre Henri de Neufchâtel, André, Perrin, Henri et Evrard d'Haraucourt, plus une maison à Nancy, en la rue de Richardménil, ayant appartenu au receveur général Vautrin de Bayon, qui avait été condamné à être décapité. Le préambule de ces lettres est ainsi conçu :

« Comme il soit que, pour les trèsgrans, haulx, labou-
» riculx, vaillans, notables et fructueux services que nous
» a fait par cy devant, en mains grans et périlleux faiz,
» nostre trèscher cousin et mareschal messire Oswald
» conte de Tierstein, seigneur de Pffeffingen, tant à la jour-
» née de Morette où nous fusmes à lever le siège que lors
» y tenoit nostre oncle de Bourgoigne, comme depuis à la
» journée de Nancy, èsquelles besoignes il s'a vertueuse-
» ment et vaillamment porté et démontré comme notable
» et vaillant chevalier, soyons à lui grandement tenu... »

Peu après (19 septembre 1477), René faisait délivrer au comte de Thierstein une somme de 3,000 florins, dont partie lui était due sur la composition de la ville de Baccarat, en raison des « peines et travaux qu'il avait eus en la gagnant. »

Enfin, le 12 mai 1478, René se reconnaissait de nouveau débiteur envers Oswald d'une somme de 6,221 florins d'or du Rhin, sur lesquels 2,726 florins 9 blapars d'argent prêté « à la darrenière journée de Zurich. »

En 1509, le comte de Thierstein, n'ayant « lieu ne maison pour tenir son état et domicile », fut autorisé à racheter et à tenir au même titre que le précédent posses-

seur, les seigneuries de Lorey et de Pont-Saint-Vincent, précédemment engagées à Jeannot de Bidos, et que sa veuve tenait alors. Il est probable qu'Oswald fixa sa résidence dans ce dernier lieu et y termina ses jours.

X.

J'ai essayé de mentionner tous les personnages qui jouèrent un rôle dans la guerre contre le duc de Bourgogne; je serais injuste si, en terminant, je ne disais pas un mot du poète qui a chanté cette guerre et du chroniqueur dont je m'étais proposé de compléter le récit.

L'auteur de *la Nancéide* est bien connu : tout le monde sait que Pierre de Blarru était chanoine de Saint-Dié; qu'il était né à Péris en 1437 et qu'il mourut en 1505. René le nomma son conseiller et secrétaire et lui assigna une pension de 30 florins d'or, ainsi que le porte le mandement suivant, daté du 14 mai 1477 : « René, etc. A nostre amé » et féal conseiller et gouverneur de nostre estappe de » Raon, Jehan d'Ainvau, et à ses successeurs oudit office, » salut. Comme, pour le bon rapport qui fait nous a esté » de la personne de nostre trèschier et bien amé maistre » Pierre de Blarru, licencié en décret, confiant par ce de » ses sens, science, littérature et autres louables vertus, » avons icelui maistre Pierre retenu nostre conseiller et » secrétaire, ainsi que par noz lettres sur ce expédiées ap- » pert plus à plain. Savoir faisons que nous, désirans en- » tretenir ledit maistre Pierre soubz nous et en nostre » service, affin qu'il puisse tant mieulx se gouverner et » fournir à son estat jusques à ce que nous l'ayons pour- » veu en autre façon, avons audit maistre Pierre ordonné, » taxé et assigné par ces présentes, ... par manière de